

REGLEMENT INTERIEUR

HEURES D'OUVERTURE :

9H30 – 21H00 du lundi au vendredi
9H30 – 12H00 le samedi
Fermé les jours fériés

HORAIRES :

A tout moment VITAL CENTER s'octroie le droit de modifier les heures de cours, les activités, les horaires d'ouverture et le choix des professeurs, notamment l'été (réduction des cours et des heures d'ouverture), ainsi que la fermeture saisonnière de 2 ou 3 semaines au mois d'août, sans donner lieu à d'éventuels reports ni remboursements.

ASSURANCES :

Les incapacités de toute nature, les préjudices patrimoniaux ou personnels doivent faire l'objet d'une assurance personnelle souscrite par l'adhérent auprès de la compagnie d'assurance de son choix. Le club est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel, conformément à l'article 37 de la loi du 16/07/84. La responsabilité du club ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des appareils.

RESILIATION DE L'ABONNEMENT :

VITAL CENTER s'octroie le droit de résilier l'abonnement de tout adhérent dont le comportement présente un risque ou un inconvénient pour les autres adhérents et le matériel mis à sa disposition ; ceci sans dédommagement concernant son abonnement.

TENUE D'ENTRAINEMENT :

Tenue correcte exigée : la serviette éponge est obligatoire pour les bancs de musculation et les tapis ; chaussures de sport exclusivement réservées à l'entraînement.
Les tongs, sandales ou autres chaussures ouvertes sont **interdites**.

MATERIEL :

Rangement du matériel obligatoire après utilisation.

PAIEMENT :

Possibilité de régler le trimestre en 2 fois, le semestre et l'année en trois fois (remise de tous les chèques à l'inscription).

Les abonnements sont forfaitaires, quel que soit le nombre de séances effectuées.

Aucun changement, aucun report de date ne peut être accepté quel qu'en soit le motif.

Aucun remboursement d'abonnement ne sera possible, quel qu'en soit le motif.

Les cartes en retard de cotisation sont retirées du tableau.

Le droit de l'adhérent est personnel et intransmissible.

Droit d'inscription obligatoire : 25 euros

SIGNATURE précédée de la mention « lu et approuvé »